

Conseil de Quartier **OUEST**

COMPTE-RENDU
Jeudi 27 mars 2025

Le Conseil de quartier Ouest s'est réuni le jeudi 27 mars, à la salle de l'Orangerie, sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON.

Etaient présents à la séance :

- Pour le collège élus : Yann GILBERT, Annie RAMARIAVELO, Malika VERA
- Invités collège élus : Frank-Eric BAUM, Renaud LERUDE
- Pour le collège des acteurs socio-économiques : Jocelyne BRUNEAU, Magali BUZON, Thierry CAPLIER, Pierre STOUVENEL
- Pour le collège des habitants : Elisabeth GAUTHREAU, Fabienne JAIME, François RIPOLL, Nathalie ROBERT, Luigi SURACE
- Excusés : Jinny BAGE ; Vincent CHARLOT ; Abdelkarim GUERROUJ ; Abdé NASSIB ; Jean-Marc RASO.
- Absents : Sylvain CAPLIER ; Anna-Dora RODRIGUEZ ; Jean-Michel BONHEUR ; Laetitia CROLET.

Près de 60 personnes étaient présentes dans le public.

Monsieur Thierry CHAUDRON ouvre la séance à 19h10.

Le compte-rendu du Conseil de quartier du 28 novembre 2024 est approuvé par les membres présents.

Pour rappel, les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la ville, rubrique Votre mairie/ Les Conseils/ Les Conseils de quartiers.

T. CHAUDRON revient sur les réponses aux questions restées en suspens lors du précédent conseil de quartier :

- Bande blanche effacée sur la voirie en bas de de la rue du 11 novembre au feu rouge : remise en peinture au sol effectuée début mars 2025.
- Clos Marcel Paul : Une réunion associant l'Amicale des Locataires, la Ville et Valophis, a permis de définir le cadre et les objectifs partagés concernant la gestion de la voirie et des espaces verts. Une mise à niveau a été effectuée courant février 2025, et un plan de passage défini par le service Voirie et Espace verts. Une solution est attendue pour la gestion des déchets verts entre Valophis et l'EPT. A plus long terme, des options ont été avancées pour le transfert du foncier de la voirie à la Ville, tout en étant réglementairement audité sur l'état des réseaux enfouis lors de ces futures sessions.
- Sanisettes hors service à la gare : la décision de les enlever est prise malgré un coût élevé (15k€). Il n'y aura pas de remplacement, les usagers de la SNCF/IDF mobilités disposent de toilettes dans le périmètre de la gare.
- Chaises : la pose de la dernière chaise a été effectuée à l'emplacement prévu. Une chaise supplémentaire a été commandée en urgence et sera posée à l'angle République / Violettes dans les meilleurs délais.
- Signalement par panneaux de la possible dépose M14 minute coté RER : Mme la Maire insiste auprès du département et de l'aménageur pour une solution plus sécurisante sur l'axe Tillon.
- Voirie : la campagne « nids de poule » a permis de faire reboucher une quinzaine de sites dégradés sur la période février mars 2025.

Les autres questions ont été traitées dans le compte-rendu, ou par réponse individuelle aux habitants.

T. Chaudron présente le résultat des traitements des demandes reçues en 2024 arrêté au 31/12/2024 :

169 signalements et/ou sollicitations depuis le 01/01/24, soit +36% en 1 an.

159 signalements ont été pris en charge et/ou résolus (94,7%), dont :

- 62 sur la propreté, soit 37% ;
- 54 sur le stationnement voirie, soit 32% ;
- 14 sur la sécurité, soit 8,2% ;
- 31 sur incivilités/voisinage, soit 18,34% ;
- 8 autres catégories dont cimetières, 5% (8%) ;

87 % des signalements sont traités à J+2.

1. Notre ville en mouvement

La nature en ville

Madame Tania DELAITRE, ingénieure aménagement durable à la ville d'Orly, présente la démarche de l'atlas de la biodiversité à Orly.

L'atlas de la biodiversité

La biodiversité urbaine : un trésor insoupçonné à protéger

La biodiversité en ville est une réalité : certaines espèces y trouvent leur habitat. Une biodiversité variée et vigoureuse apporte des bienfaits au quotidien, essentiels avec le dérèglement climatique :

- Rafraîchissement en période de canicule, grâce à l'ombre et à l'humidité de l'air qu'apportent les végétaux ;
- Prévention des risques d'érosion et de glissements de terrain, grâce au rôle stabilisateur des racines ;
- Régulation des populations nuisibles, comme les moustiques, grâce à leurs prédateurs naturels tels que les oiseaux et les chauves-souris.



Un Atlas de la Biodiversité Communale, pour quoi faire ?

Pour mieux connaître (et soutenir) sa biodiversité, la ville d'Orly a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cette étude doit permettre d'orienter les actions communales pour les prochaines années.

L'ABC s'appuie sur une démarche scientifique pour identifier les axes de déplacement et de vie des différentes espèces (ce sont les corridors écologiques).

Les corridors écologiques, guident la conception des nouveaux quartiers et espaces publics, en alliant bien-être humain et préservation de la biodiversité. Grâce à ces initiatives, Orly se donne les moyens d'aménager des espaces sobres, économes en ressources, tout en renforçant la cohabitation harmonieuse entre nature et urbanisme.

Ce qu'il faut retenir de l'Atlas de la Biodiversité Communale

À Orly, la diversité des milieux naturels est importante : des prairies de l'aéroport aux berges de Seine. Orly est une ville bénéficiant d'une biodiversité riche au regard de sa proximité avec Paris et la forte présence humaine.

Cette richesse est due notamment à la présence de milieux devenus rares dans les zones urbanisées d'Île-de-France : les prairies de l'aéroport à l'Est et les milieux boisés et humides à proximité de la Seine.



La gestion des espaces naturels

Monsieur Thierry Chaudron présente la gestion des espaces verts.

Les espaces naturels sont un marqueur de l'identité de la ville d'Orly, au travers des massifs fleuris qu'on retrouve aux entrées de ville, et sur l'ensemble de l'espace public, et dans les parcs et jardins.

La gestion des espaces naturels, c'est :

- L'entretien et le nettoyage des espaces verts ;
- Le désherbage qui s'effectue mécaniquement plusieurs fois par an.
- L'entretien des arbres :
 - Surveillance, élagage, abattage (uniquement pour raison de sécurité) et plantations ;
 - 39 arbres plantés pendant l'hiver 2024-2025 pour la valorisation du patrimoine arboré de la ville.



Les espaces naturels de la ville d'Orly sont gérés en gestion différenciée, cela signifie que les espaces ne sont pas gérés de manière uniforme, on adapte l'entretien au type d'espace et à son usage par les habitants.

La gestion différenciée s'inscrit dans la continuité de la politique de la ville depuis des années.

Zéro-phytosanitaires dès 2007, signature de la charte régionale de biodiversité 2015, agenda 21 en 2018.

Les parcs Mermoz et Méliès ont été conçus avec une gestion différenciée des espaces.

Un mode de gestion valorisé par le label villes et villages fleuris (la ville est labellisée deuxième fleur depuis 2018 et concourt pour la troisième fleur).

La gestion des espaces verts permet la préservation de la biodiversité et de créer des espaces de verdure et de fraîcheur pour les habitants.

Monsieur Frank-Eric BAUM présente le concours des Maisons et balcons fleuris qui a comme objectif d'**inciter** les Orlysiens, qu'ils résident en pavillon ou en appartement, à participer à l'embellissement et au fleurissement de leur cadre de vie. Une condition importante, le fleurissement doit être visible de la rue ou des espaces publics.

Les inscriptions ont lieu du **1^{er} mai au 25 juin inclus**, et le jury se réunira le 30 juin 2025 pour une remise des prix en septembre.

Plus d'informations sur le site de la ville.



1^{er} Echange avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
P. STOUVENEL :	Qui a réalisé les nouvelles plantations au Parc de la Cloche	T. Chaudron précise que la conception et le dessin du projet ont été effectués par le Responsable des Espaces Verts de la Ville. Le terrassement, et l'empierrage ont été confiés à une entreprise. Les Plantations ont été effectuées par le Service Parcs et Jardins.
Public :	Avec les beaux jours, les moustiques reviennent, qu'est-il prévu par la ville ?	T. Chaudron informe que la ville s'est dotée de 5 équipements anti-moustiques sur la ville répartis dans le parc Méliès et le parc de l'oiseau. Des flyers de l'ARS sur la prévention des moustiques seront distribués dans la ville, et des informations seront relayées via les réseaux sociaux de la ville, le site Internet de la ville et le journal d'information. Par ailleurs, la direction Hygiène et développement durable peut effectuer des visites à domicile pour sensibiliser aux gestes de prévention.

	FE. Baum ajoute qu'il est nécessaire de réduire les eaux stagnantes dans les jardins afin de limiter la propagation des moustiques. L'ARS a réalisé une enquête auprès de tous les résidents autour du trou à glaise dont les résultats seront mis à disposition et des conseils de prévention pour lutter contre les moustiques tigres seront donnés.
F. RIPOLL fait part de sa participation aux ateliers dédiés à la biodiversité mis en place aéroport de paris dans le cadre de la concertation ADP 2035 menée l'année dernière. Il s'étonne que l'étude sur la biodiversité parle si peu de l'aéroport.	T. Chaudron précise que la participation de F. Ripoll en qualité de conseiller de quartier aux instances d'ADP a permis la représentation de la ville sur le sujet de la biodiversité.
F. Ripoll souhaite connaître le montant du budget pour la renaturation du Parc de la Cloche.	T. Chaudron précise que c'est le Département du Val-de-Marne et la région Ile de France qui ont subventionné 49% du coût global, plantation d'arbres, aménagements et terrassements.

2. Notre Conseil, notre quartier

Plateau 14 : nouveaux Orlysiens, nouveau quartier

T. Chaudron revient sur la dénomination du « Plateau 14 » : le point altimétrique culminant (88 mètres au lieu de 32 mètres coté bord de seine) de la ville, et la proximité de la ligne de Metro 14 avec la Gare Thiais-Orly. Cette vue d'ensemble donne l'aperçu du maillage des 2 ZAC Carrières et Sénia, avec ses axes prioritaires verts, ses services publics, ses activités commerciales et professionnelles, tout en montrant la préservation de l'existant en terme de cadre de vie, particulièrement sur le côté Cité Jardins, et ZAC Carrière.

Des premiers lots vont accueillir de nouveaux habitants à partir de juin prochain, et les équipements publics à venir.

Les Jardins de la Victoire : Livraison en juin 2025, 182 logements dont 31 logements sociaux et 26 logements en location intermédiaire, 1 local commercial. Il reste 1 T5 à vendre.

Le Bas Marin : Livraison en juin 2025, 60 logements dont 30 logements sociaux, 2 locaux commerciaux. En décembre 2024, 20 des 30 logements étaient déjà réservés.



Présentation partielle du Plateau 14, tel que défini par l'Aménageur EPA Orsa ↑

Aménagement provisoire de la circulation pendant la durée des travaux ZAC Carrières

Des travaux d'aménagements de voirie ont débuté courant avril.

Ces travaux concernent :

- L'aménagement de la place Longboyau (A) ;
- La rue des Grands fossés (B) ;
- La partie ouest du Chemin des Carrières.

Circulation et déviations

Durant cette période, la partie Ouest du **Chemin des Carrières** sera **fermée à la circulation**.

Déviations véhicules légers (-3,5T) : Rue du Docteur Lecène > Chemin des Carrières Est > Rue du Maillard > Rue du Bas Marin.

Déviations poids lourds (+3,5T) : Avenue de la Victoire > Route Charles Tillon > Rue du Bas Marin.

L'accès par la rue du Maillard sera **réservé aux riverains, aux véhicules de chantier, aux livraisons et aux services publics**.

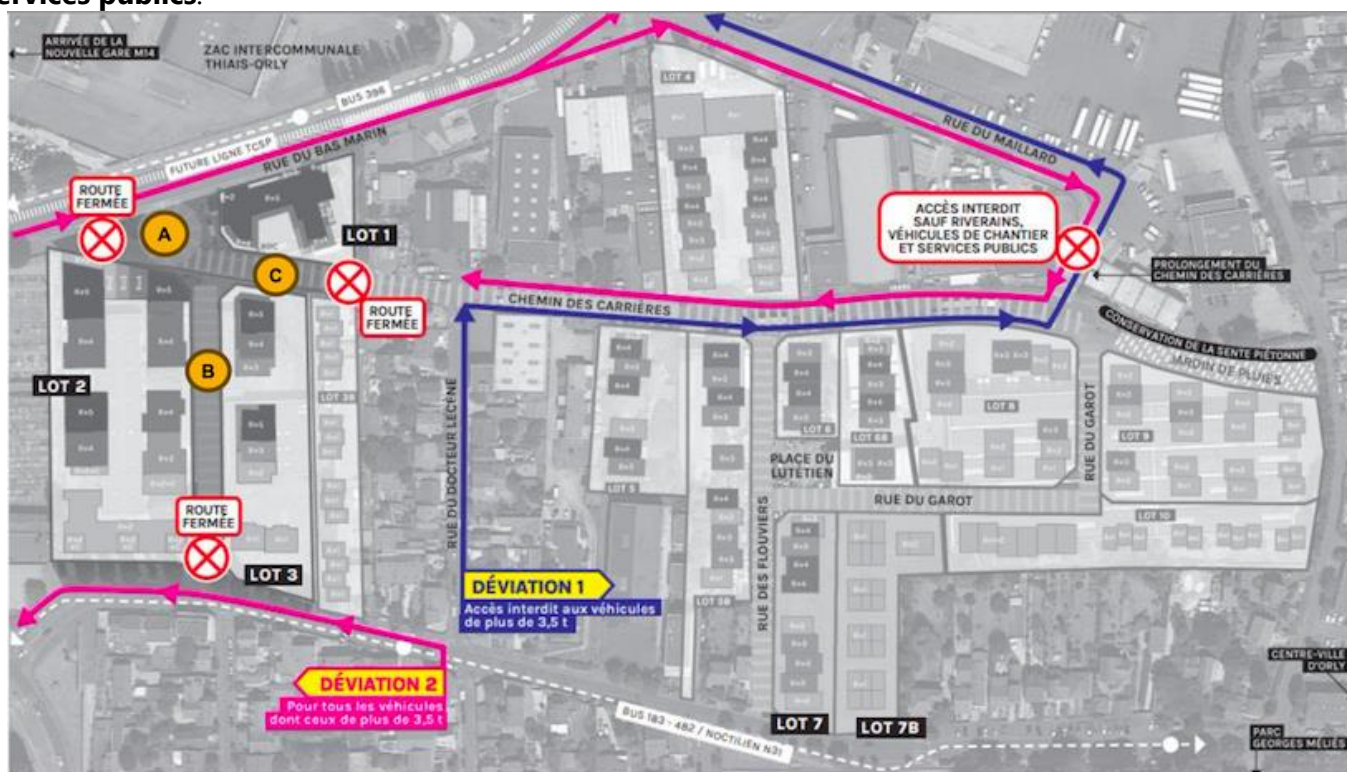


Schéma de restriction de circulation pendant la durée des travaux d'aménagement de la ZAC Carrières ↑

2^{ème} Echange avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public :	Plusieurs participants font part de leur préoccupation quant à la rue du Dr LECENE qui est actuellement très utilisée, notamment le matin, par des automobilistes. Dans le cadre des futurs aménagements, ils sont très inquiets par le passage de véhicule que cela va générer.	T. Chaudron rappelle qu'à terme, la circulation dans ce quartier ne se fera qu'en sens unique. Tous les sens des rues ont été fait en concertation avec les riverains en 2018/2019.Plusieurs lots d'immeuble ont des accès parking qui donne sur l'avenue de la Victoire et pas sur le Chemin des Carrières. De plus la rue du Dr LECENE sera dans le sens descendant.
M. BUZON + public :	le feu de signalisation du Chemin des Carrières ne fonctionne pas à cause du stationnement de camions qui empêche le détecteur de présence de détecter les voitures.	T. Chaudron : un point d'aménagement sur le matériel sera fait avec les prestataires.
Public :	L'accès à la gare métro 14 est dangereux pour les piétons, les trottinettes, ...	T. Chaudron informe que des aménagements de voirie de la rue Charles Tillon ont été réalisés afin de sécuriser le trajet piéton depuis la gare M14 jusqu'aux arrêts de bus.

Ecoles et scolarisation

Madame Catherine GAUTHIER, Directrice générale adjointe, Pôle Famille, Solidarité et Citoyenneté, présente les futurs aménagements concernant la scolarisation des enfants dans le quartier.

A la rentrée 2025, pour les premières familles arrivantes, les enfants seront scolarisés à l'école Jean Moulin. Avec les travaux d'extension de l'école élémentaire Jean Moulin, même avec le retard sur le planning prévu, l'école Jean Moulin est en capacité d'accueillir des nouveaux élèves, puisque des classes ont été réaménagées dans la phase 1 des travaux.

La première école de la ZAC Sénia (Ecole des 15 Arpents) ouvrira en septembre 2026 avec 16 classes. Comme annoncé en 2024, l'originalité de cet établissement est que sa structure modulaire s'assemble dans un délai record, et offre une souplesse d'affectation de niveaux pour 4 classes, pour répondre à la demande évolutive en fonction de l'arrivée, et de l'agrandissement des familles.

Dans un tel projet, tous les ans, la ville, le service éducation, réactualise la prospective scolaire en partenariat avec l'éducation nationale, ce qui conduira à la redéfinition en fin d'année 2025, d'une nouvelle carte scolaire.

Les futurs équipements publics

- Septembre 2026 : école « 15 arpents » avec 16 classes ;
- Après l'ouverture de l'école « 15 arpents » : démolition et reconstruction de l'école Baudelaire, 16 classes ;
- A terme, il y aura 1 micro-crèche et 2 multi-accueil qui seront des structures confiées au privé mais dont la ville garde un droit de regard ;
- Installation d'une salle d'activité sportive scolaire temporaire qui sera opérationnelle dès 2026.

3ème Echange avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : Certains regrettent que l'installation de la salle de sport temporaire supprime le seul espace vert pour les enfants du quartier Cité Jardins. S'interrogent également sur les cheminements piétons pour se rendre à la future école 15 arpents.		C. GAUTHIER répond que malheureusement, il n'y a pas d'autre foncier disponible qui appartient à la ville sur ce secteur. Cet équipement temporaire va durer plusieurs années et permettra aux associations sportives de proposer des créneaux. La ville prendra contact avec l'aménageur afin d'envisager une possible autre implantation de ce gymnase temporaire.

Les futurs espaces verts

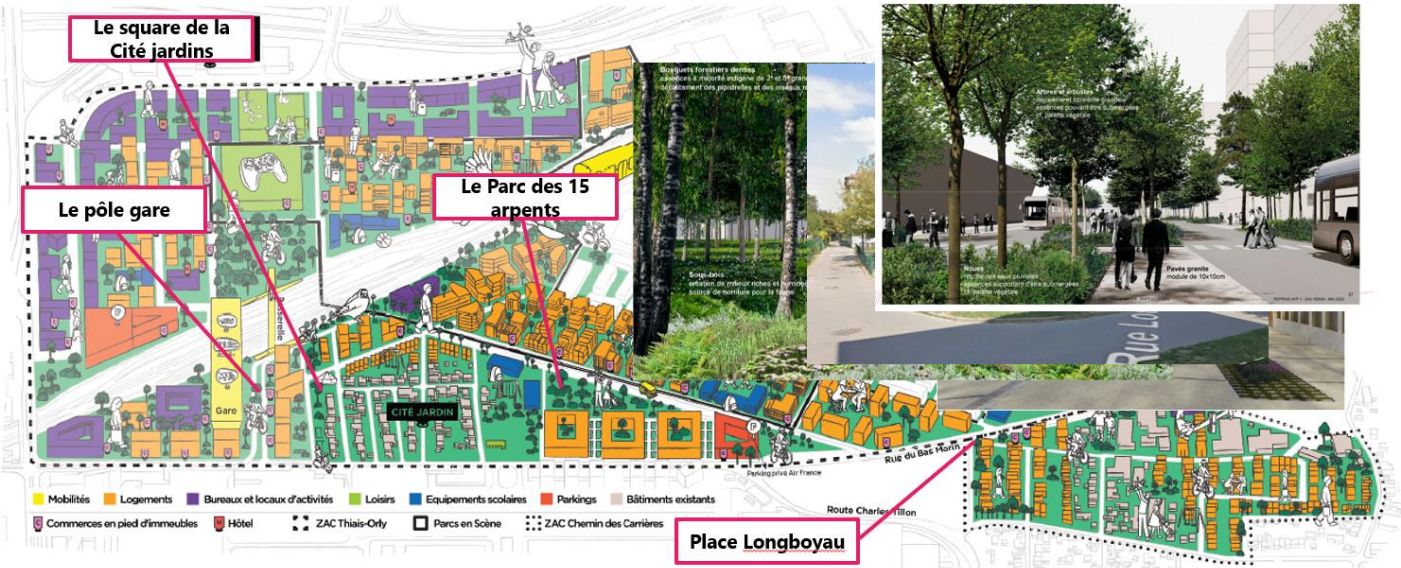


Schéma des principaux espaces verts et/ou végétalisés sur la ZAC Carrières et le plateau 14 ↑
M. Thierry CHAUDRON présente les espaces verts et/ou espaces végétalisés de la ZAC Carrières et du plateau 14, d'Est en Ouest, repris sur les friches industrielles et parkings actuels) ;

- Le jardin de pluie en bordure de la Voie Nouvelle,

- La place du Lutécien,
- Les jardins partagés,
- La place du Longboyau,
- Le Jardin 15 Arpent (nom provisoire)
- Le parc arboré des 15 Arpents,
- Le square arboré Beaudelaire,
- Le Square du Kiosque,
- La place de la Gare M14

Les perspectives de construction de la ZAC Carrières (planning à date)

- **Villa du Vercors (Lot 3)**, Promoteur Kaufman and Broad, 61 logements, livraison prévisionnelle janvier 2027.
- **Villa Les Perrières (lot 7bis)**, Opérateur : Immobilière Île-de-France – Architecte : Elleboode, 29 logements en accession libre dont 3 pavillons individuels, livraison prévisionnelle début 2027. Chacun des 26 logements et des 3 maisons individuelles qui la composent dispose d'un accès indépendant depuis l'espace extérieur et s'intègre en douceur dans l'environnement du quartier.
- **Lot 4**, début prévisionnel mi 2026-mi 2028, 71 logements en accession, au nord, local industriel de 800m².
- **Lot 7**, 49 logements location intermédiaire (Séquens), début travaux fin 2024, livraison milieu 2026.
- **Lot 6bis**, 37 logements en accession, immobilière Île-de-France, prévisionnelle début 2026, fin prévisionnelle 2028. Une micro-crèche en rdc 130m².

4^{ème} Echange avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. BUZON :	Au sujet des enfants qui iront à l'école Jean Moulin. C'est déjà compliqué au niveau de la circulation, il y a nécessité de mettre la police municipale à la rentrée pour la circulation.	T. Chaudron rassure sur ce point. Une concertation préalable se tiendra avec les Directeurs d'Ecoles, les Parents d'élèves, et les riverains. La ville et les élus seront présents les premières semaines d'exploitation pour accompagner, observer et rectifier si nécessaire afin de sécuriser les trajets.
Public :	Au sujet de l'enclos pour chien au parc Méliès : est-il possible de rehausser les palissades car les chiens sautent au-dessus.	T. Chaudron informe que les services sont en train d'étudier pour effectuer des améliorations pour un meilleur accès à l'eau pour les chiens. S'agissant de la surélévation de la palissade, T. Chaudron sollicitera les services techniques.
Public :	est-il possible d'installer un abri pour les enfants en cas d'averse ?	T. Chaudron répond qu'il n'est pas prévu d'installer un abri en cas d'averse.
Public :	Serait-il possible de mettre un passage surélevé Voie nouvelle.	T. Chaudron informe que dans le cadre du plan de circulation, les dos d'âne et passage surélevé font l'objet d'un moratoire. Toute étude devra s'inscrire dans le plan de circulation global en cours d'étude.
P. STOUVENEL :	qu'en est-il des chaises de repos pour les personnes âgées ?	Voir réponse en début de compte-rendu (page 1).

Initiatives et partages entre Orlysiens

T. Chaudron informe que depuis le Conseil municipal du 6 février, la ville d'Orly a signé la charte Ville ambassadrice du don d'organes. M. FRAJMAN, habitant du quartier Ouest et membre du collectif Greffes et Mme BARRE PIERREL, Maire Adjoint en charge de la Santé, viendront présenter cette charte au prochain Conseil de quartier de Juin.

Présentation du Chalet M'

Chaimae BOUZERDA, Silvia DA SILVA FERREIRA et Dorothée DIOP présentent le projet de Chalet qui va s'installer au Parc Méliès à partir du 5 avril.

Il s'agit de proposer aux visiteurs du parc, un public large, divers et intergénérationnel (enfants et parents, étudiants et enseignants et les seniors) une offre de restauration à emporter ou sur place autour d'un



concept convivial et familial qui répond à une demande des usagers du parc.

Les objectifs sont donc :

- Proposer une pause gourmande, variée et accessible pour profiter pleinement du parc,
- Diversifier l'offre du parc pour une meilleure complétude de l'expérience visiteur,
- Contribuer à la dynamique du parc et du quartier.

Pour le moment le chalet M' sera présent le mercredi et le week-end de 13h à 18h.

A l'issue de la présentation, l'ensemble des participants au Conseil de quartier applaudissent les 3 entrepreneuses !

Point sur les groupes de travail et réunion publique

GT14 : « Tous chez nos commerçants »

Le GT14 « Tous chez nos commerçants » avance, mais pas aussi vite que le calendrier initialement envisagé. En effet le Service Développement Economique, et Mme Sana El Amrani, Maire Adjointe en charge des Commerces et des Entreprises, ont rendu un avis favorable sur l'idée d'un double sondage, l'un adressé directement aux commerçants et entrepreneurs de notre quartier, et l'autre adressé directement aux habitants. Recueillir de telles informations sont utiles pour les décisions à prendre particulièrement pour étoffer les offres de services pour les Orlysiens du quartier Ouest, mais en ayant aussi l'opportunité de proposer à des entrepreneurs, les meilleures solutions en termes d'emplacement, de complémentarité, et de type de commerces et services.

Il a été convenu de poser cette initiative dans un périmètre expérimental plus large. Ainsi le 2^{ème} trimestre 2025 va permettre de travailler plus dans le détail de l'opération, afin d'obtenir une vision plus affinée des besoins. La concomitance de la mise à disposition de nouvelles « coques » ou d'emplacements « redéfinis » va contribuer à parfaire les propositions d'appels à candidature sur un secteur élargi. Donc, le travail continue, et le Conseil de quartier Ouest de juin permettra d'aboutir à une stratégie correspondante aux enjeux en la matière.

GT16 : « Circulation secteur Pasteur / Moquet / Joffre »

10 personnes (Habitants, Conseillers de Quartier, et représentants d'Associations), se sont réunis à l'initiative de M. T. CHAUDRON, le 20 mars dernier, en Mairie.

En résumé, il ressort 4 points d'accord majeur ;

1. Limiter les vitesses excessives,
2. Agir pour la sécurité des piétons aux intersections,
3. Fluidifier sans contrainte les dessertes,
4. Dévier la circulation non désirée,

Ainsi, et après échanges sur les aspects positifs et négatifs et des simulations évoquées au fil des discussions, le GT n°16 propose l'étude des aménagements suivants, et le soumet aux Conseillers de Quartier, avant d'envisager la faisabilité aux ST de la Ville, et la validation par Mme la Maire.

Les propositions d'aménagement portent sur ;

1. Rue JOFFRE, entre BONIN et BASSET : proposition d'une mise en sens unique dans le sens BONIN/BASSET. La desserte provisoire de l'Ecole Jean Moulin se fait par l'Avenue de la VICTOIRE, puis par BONIN/LAVOIR puis Sentier des VIGNES pour un retour Avenue de la Victoire. Ce cheminement est voué à être temporaire jusqu'à la réouverture de l'Ecole Jean Moulin et son entrée principale Avenue de la VICTOIRE (Sept 2026). Pour rappel ce choix a fait l'objet d'une consultation large de tous les riverains du secteur BONIN haut, JOFFRE, et VIGNES qui se sont tous prononcés pour ce choix par adhésion à une consultation écrite en fin 2023.
2. Rue JOFFRE entre MOQUET et AERODROME : maintien du double sens, avec suppression des places en chicane, matérialisation au sol d'une ligne discontinue avec fléchage. Cette disposition vise à faire disparaître la dangerosité du Carrefour AERODROME JOFFRE dans le sens de la montée.
3. Haut de MOQUET : demande d'étude de comptage et d'analyse de la vitesse en vue de l'installation ou non d'un surélévation de l'intersection MOQUET/GENETS

4. **PASTEUR** : mise en sens unique dans le sens AUBEPINES/GUYNEMER, puis double sens à partir de GUYNEMER. Le but est de faciliter la sortie de la future résidence seniors, et résidence étudiante, sans créer de trafic supplémentaire pour les riverains de AUBEPINES/PASTEUR.
5. **AUBEPINES/GUYNEMER** : conserver le stationnement alterné, mais passer en sens unique AUBEPINES dans le sens BARBUSSE/PASTEUR, et GUYNEMER dans le sens PASTEUR/BARBUSSE. La question posée est la mise en place doit-elle se faire avant le démarrage des travaux, ou une fois les travaux terminés. L'association PASTEUR MELIES a souhaité reporter à une date ultérieure ces aménagements pour tenir compte de l'avis global des adhérents sur le devenir de ces 3 rues PASTEUR/AUBEPINES/GUYNEMER, et de raisonner de manière globale, incluant les impacts après travaux de construction de la résidence seniors et de la résidence étudiante sur ce secteur. En l'état, ces propositions restent des propositions. De son côté, L'association PASTEUR MELIES note que la Ville s'inscrit dans une démarche consultative de préconisations visant à globaliser la circulation en général, en laissant aussi place à la circulation douce entre les points névralgiques, tels que Gares, Métro, Services publics, Ecoles et Collèges, et précisément la future Maison de Retraite et la Résidence Etudiante. Seules les propositions d'aménagements 1 à 3 recueillent l'approbation du Groupe de travail, et celle des Conseillers de Quartier Ouest. Elles seront présentées aux Services, qui après étude de faisabilité, les proposeront à Mme la Maire pour décision de faire.

Retour sur la réunion publique « zone bleue » cité Jardins du 6 mars 2025

A l'issue de la réunion, il a été acté :

- La zone bleue est validée sur l'ensemble du périmètre actuel de la Cité Jardins ;
- Les sens de circulation sont approuvés avec 3 entrées, 2 sorties dont une avec un feu tricolore ;
- Le stationnement libre est entériné (potentialité de 175 places de stationnement) ;
- Le dispositif des macarons résidents est pérennisé (187 délivrances en 2025) ;

T. Chaudron revient sur quelques chiffres clés communiqués par la police municipale, sur l'action de la cheffe de police, Mme Sylvie BARANTON et ses équipes police municipale et ASVP. Au total, il y a eu 1000 interventions. C'est dire l'engagement de la Police Municipale d'Orly en termes de proximité et de présence des effectifs à l'échelle d'un seul quartier.

Travaux de longue durée

Travaux de renouvellement de canalisation et de branchements

Pour lutter contre les fuites d'eau et faire face à la raréfaction de la ressource, Eau Seine & Bièvre a engagé un programme ambitieux d'investissement pour l'entretien des canalisations et le renouvellement des réseaux. Ce programme est complété par la mise en place de politiques actives en faveur de la réduction de la consommation d'eau. Une trentaine de chantiers sont prévus sur les quelques 470 kms de canalisations des 9 communes concernées, avec un investissement estimé à 13 millions d'euros sur 2024 (60 millions jusqu'en 2027).

Les objectifs sont ;

- Lutter contre les déperditions dans les sols
- Remplacer les conduites vétustes
- Mettre à niveau de réseau avant la fin du contrat de cession
- Dupliquer les sources d'approvisionnement

Des impacts ponctuels sur la voirie seront à prévoir. Toutes les informations et arrêtés sont comme toujours disponibles sur le site de la Ville d'Orly, et des informations seront distribuées aux riverains par les opérateurs et contractants.

Travaux GrDF (réseau de distribution du Gaz naturel)

Des travaux par GRDF sont toujours en cours pour renouveler le réseau gaz, afin de remplacer les réseaux en fonte par des réseaux en polyéthylène (obligatoire dans un terrain en argile fort, comme à Orly). Ces travaux réalisés par précaution et en réponse à une obligation légale de remplacement des conduites avant 2020, les réseaux en fonte étant plus susceptibles de dégradation quand les argiles bougent. D'autres travaux suivront jusqu'en 2030.

Dans l'immédiat, et sur le secteur Ouest, seront impactées les voies suivantes : Rue du Docteur Vaillant, rue Edouard Branly, avenue Henri Barbusse, rue Aubépine, rue Pasteur, avenue Guy Moquet : travaux en juin-juillet 2025.

La ville s'anime

Animations des associations de quartier

Séverine BOULAY de l'association Parc de la Cloche revient sur les événements passés qui ont animé le quartier :

- Le 1 décembre 2024 : lancement du concours de décoration de Noël. "Donnez de la magie à vos façades, jardins, balcons" ;
- Au 3^{ème} trimestre 2024 : le Concours « nichoirs » ouvert à tous enfants, familles ;
- Le 15 décembre 2024 : Goûter de Noël et décoration du sapin de Noël planté dans le parc ;
- Le 2 février 2024 : Galette party ;
- Le 23 mars 2024 : la Grillade party de l'hiver ;
- A noter que le vendredi 23 mai se tiendra la Fête des Voisins au Parc de la Cloche avec Dany et Sylvia (Orlysiens) et leur orchestre.

Magali BUZON revient sur les événements de l'ACJO

- Janvier 2025 : rassemblement convivial autour la galette des rois (Ecole BEAUDELAIRE) ;
- Assemblée Générale de l'Association le 4 avril 2025 à l'Ecole BEAUDELAIRE ;

Les prochains rendez-vous du Conseil de Quartier Ouest

Quelques informations sur les prochains rendez-vous avant l'été :

Le dimanche 25 mai à 15h se tiendra le traditionnel spectacle des Séniors à l'espace culturel Aragon-Triolet (entrée gratuite).

Le mercredi 4 juin 2025 à 19h, Conseil Inter-Quartiers « hors des murs » autour de la biodiversité de notre territoire.

Le jeudi 26 juin 2025 à 19h, se tiendra le Conseil de Quartier Ouest dans les salles de convivialité Gilbert Bécaud.

Vide grenier inter-quartiers le dimanche 29 juin 2025.

5^{ème} Echange avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants	Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. Pierre STOUVENEL : Les places de parking en épi devant les commerces en bas de la rue du Commerce sont occupé par des camions, ce qui est très gênant pour les voitures qui sortent de leur place. Peut-on interdire le stationnement des camions sur ces places ?		T. CHAUDRON vérifiera avec la Police Municipale si une interdiction de ce type est envisageable ou pas.
M. Pierre STOUVENEL : Quand va refunctionaliser la cascade de la place de la Gare ?		Une remise en service du jet d'eau a été effectuée et donne pour l'instant une fiabilité satisfaisante. S'agissant de la cascade, la question sera posée au Service Technique pour une remise en exploitation et sous quel délai.

Le prochain Conseil de Quartier Ouest aura lieu le :

Jeudi 26 juin 2025 à 19h au complexe BECAUD.

Fin de la réunion : 21h30